

# LE FANTASQUE

Revue Critique et Littéraire.  
DES HOMMES ET DES CHOSES.

*Je n'obéis ni ne commande à personne je vais où je veux, je fais ce qui m  
plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

[VOL. 6. QUEBEC, 22 MARS, 1845. No. 11.]

## Mélanges Littéraires.

### LA FAVORITE.

Non loin de Bellac, du pied même des montagnes du Blond, s'élève un bourg ou plutôt un village dont les vastes et intéressantes ruines ne manquent pas d'exciter la curiosité du voyageur. A chaque pas, des restes d'édifice, des amas de pierres sculptées, des débris de tours, s'offrent aux regards. Dans un étroit espace on voit encore les débris de trois couvents immenses qui, dans les siècles précédents, regorgaient de moines de toutes les couleurs, et à côté de ces constructions pieuses, qui formaient à elles seules presque tout le village, apparaît un vieux bâtiment noir à demi démolé qui se dresse encore fièrement avec son donjon féodal, et étale sous les touffes de la chélidoine jaune et de la pariétaire ses écussons armoriés. Ce village s'appelle Mortemart; ce vieux bâtiment est tout ce qui reste du château héréditaire des illustres Rochechouart-Mortemart, ces spirituels oracles de la cour de Louis XIV. Mais ce serait vainement qu'on viendrait chercher aujourd'hui sous ce toit historique le souvenir des belles et élégantes sées qu'il a jadis abritées. Aux fines et mordantes saillies de Mme. de Montespan, aux forfanteries de Gabrielle de Thiangés sur la noblesse de sa race, aux dissertations profondes et brillantes de l'abesse de Fontevault, ont succédé des bruits repoussants et des tableaux hideux: le château de Mortemart est devenu l'habitation et l'abattoir d'un boucher. Ce manoir avait déjà beaucoup perdu de son ancienne importance au temps des femmes célèbres dont nous venons de parler. On sait que leur père, le comte de Rochechouart-Mortemart, fut accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Montmorency. Louis XIII, ou plutôt son implacable ministre, en fit démolir une partie. Cependant, quand la terre qui en dépendait fut érigée en duché-pairie par Louis XIV, en 1650, ce même Mortemart fit restaurer le manoir de ces ancêtres, et ce fut dans cet édifice ainsi relevé que se passèrent les événements dont nous allons nous occuper.

Le vieux duc était mort depuis long-temps, et ses enfants, poursuivant leur carrière ambitieuse au milieu d'une cour dont ils faisaient l'ornement, avaient un